



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

TERREBONNE PRÉSENTE SA TOUTE PREMIÈRE POLITIQUE DU PATRIMOINE.

TERREBONNE, LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 – C’est en présence de citoyens et d’acteurs du milieu que le maire Mathieu Traversy a souligné officiellement, le 10 septembre dernier, la toute première politique du patrimoine de Terrebonne, fruit d’un processus consultatif en 2023.

« C’est une grande fierté d’être au nombre des villes qui se dotent d’un cadre d’intervention sur le patrimoine » de déclarer le premier magistrat. *« Grâce à la participation de tous les acteurs impliqués, nous avons atteint notre objectif de nous doter d’un outil de gouvernance. Nous voulons être un modèle et assurer la pérennité du patrimoine terrebonnien, du patrimoine québécois »*, de conclure le maire.

Le patrimoine terrebonnien : vivement présent

Alors que le patrimoine culturel et immatériel est abordé à même la politique culturelle, le patrimoine immobilier jouit maintenant d’une politique bien à lui.

Au final, cinq (5) orientations ont été définies en plan d’action pour les prochaines années.

- Orientation 1 : Parfaire et diffuser la connaissance du patrimoine local
- Orientation 2 : Bonifier le cadre de gestion du patrimoine
- Orientation 3 : Reconnaître et protéger le patrimoine
- Orientation 4 : Favoriser la revalorisation du patrimoine
- Orientation 5 : S’assurer de la cohérence et de la qualité du contexte d’insertion des immeubles patrimoniaux

Pour réaliser ces orientations, la nouvelle politique assoit également trente (30) actions concrètes qui feront partie de la gestion opérationnelle.

Une approche démocratique

L'élaboration de la politique du patrimoine a fait l'objet d'une consultation publique via le site internet de la Ville, en juillet 2023.

De plus, le travail des élus et des gestionnaires a été appuyé par un comité de travail regroupant des professionnels et fonctionnaires qualifiés dans les domaines du patrimoine, de la culture et de l'aménagement du territoire.

Terrebonne souligne d'ailleurs l'implication des membres du conseil local du patrimoine de la Ville de Terrebonne, de la Société du patrimoine et de l'histoire de Terrebonne, de la MRC Les Moulins ainsi que des représentants de la Société de développement culturel de Terrebonne (SOLECT).

« Partout au Québec, les défis sont nombreux sur la question du patrimoine. C'est pourquoi il était important pour nous de réunir ceux et celles qui pouvaient pousser notre réflexion encore plus loin. Cette politique est un legs important à notre communauté, une marque de respect quant à l'histoire de Terrebonne et un engagement pour le futur », de préciser le conseiller André Fontaine.

Rappelons que plusieurs actions ont été réalisées par la municipalité au cours des dernières années en matière de patrimoine. Notons, à titre d'exemple, la création d'un conseil local du patrimoine, l'adoption d'un règlement relatif à la citation des biens et immeubles patrimoniaux, la mise en place d'un programme d'aide financière à la restauration des immeubles patrimoniaux, ceci en plus du travail de planification et de valorisation entourant les immeubles de la Moody, de la Globe Shoe et de la Bergeronne.

- 30 -

Information :

Marie Eve Courchesne, Conseillère en communication

Direction des relations avec les citoyens et des communications, Ville de Terrebonne

450 368-2775